



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu l'arrêté du 17 février 1986 modifié fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 3 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2021 portant composition du jury du concours interne de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse pour la session 2021 ;

Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour l'épreuve d'admissibilité du concours interne pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse pour la session 2021 :

Correcteurs

Mme Mélanie BERNADAC Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de LIMOGES
Mme Marion BERNERON Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de BORDEAUX
M. Stéphane BOMBRUN Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale	Académie de LYON
M. Quentin CARDINAUD Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de GRENOBLE
Mme Charlotte CHELLE Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale	Académie de BORDEAUX
M. Luc COLAS Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de CAEN
Mme Fanny COLL Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale	Académie de NICE
Mme Nelly DEFAYE Inspectrice de la jeunesse et des sports	Académie de LIMOGES
Mme Catherine DE NADAI Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale	Académie de BORDEAUX
M. Rémi DUCLOS Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de LYON
Mme Pascale FORET Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de CAEN
Mme Sophie LAVERGNE Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de BORDEAUX
M. Xavier LEFEUVRE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de NANTES
M. Pierre LEMAITRE Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Académie de ROUEN

Mme Audrey LEMOINE
Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale

M. Franck LEVIEUX
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Corinne MARTIN
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse classe exceptionnelle

Mme Anne MEYER
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Marie-Laure MILLIET
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Serge MILON
Inspecteur de la jeunesse et des sports classe exceptionnelle

Mme Elisabeth MOLINES
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Patricia OSGANIAN
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse classe exceptionnelle

Mme Géraldine PIERROT
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Max PINSON
Personne à compétences particulières

Mme Marine PROVINI
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Richard REBOUL
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse hors classe

M. Bouabid REKMADI
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Christelle RICHARD
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Hélène ROMUSSI
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Nicole SUAREZ
Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale

Académie de PARIS

Académie de NICE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de BESANCON

Académie de NANTES

Académie de TOULOUSE

Académie de PARIS

Académie de RENNES

Académie de STRASBOURG

Académie de PARIS

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de VERSAILLES

Académie de NANTES

Académie de BORDEAUX

Académie d' AIX-MARSEILLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 22 avril 2021

La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU